



Achicourt
Idée / action FTU

A compter du 7 mars 2022
Dépôt de la fiche action en mairie au service "Culture et Evènementiels"
1 à l'attention de Mr Alexis VIN, responsable du service
soit par courrier : 4 place Jean Jaurès 62217 ACHICOURT
soit par mail : a.vin@mairie-achicourt.fr

Le service "Culture et Evènementiels" adresse une copie de la demande :
à Sylviane DAL POS, DGS, Béatrice WOZNIAK et à la Direction de l'Aménagement pour étude de faisabilité
Grégory BETENCOURT

La Direction Aménagement :
Etudie la faisabilité
Etablit l'estimation financière
Vérifie l'éligibilité du projet aux règles du FTU
Transmet pour suite à donner au comité de pilotage du FTU composé de :
- Direction Aménagement
- Direction Culture et Evènementiels
- Service Politique de la Ville
- Adjointe référente à la participation des Habitants

Si Avis technique favorable
Transmission au comité de gestion FTU pour instruction et hiérarchisation des demandes

Avis Favorable du comité de gestion
Information du porteur de projet par téléphone ou mail et courrier de confirmation
OS de démarrage - Photo impérative avant travaux et après travaux

Avis défavorable du comité de gestion
Information du porteur de projet par téléphone, ou mail et courrier de confirmation

Si Avis technique défavorable
Le projet est réétudié avec le porteur de projet par B.Wozniak qui informe le comité de gestion